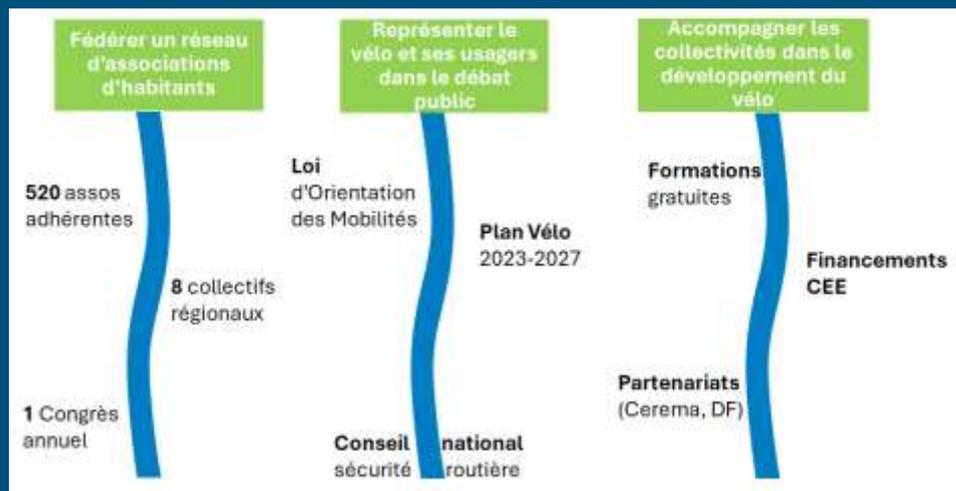


Développer le vélo en milieu rural c'est possible ?

Une présentation du Réseau Vélo et Marche et de la FUB

La FUB : des associations d'habitants aux actions diverses et 3 volets d'action

Parmi ses missions : porter la voix des cyclistes en milieu rural



Un réseau de collectivités engagées pour construire la France à vélo en 2030



COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE



Les 238 adhérents

Mois de 2024

- Région (11)
- Département (77)
- SPCI (122)
- PETR, PNL, Autre (20)
- Commune (1)
- Partenaire (1)



Vélo & Territoires devient le réseau Vélo et Marche

 réseau vélo
et marche

 Collectivités engagées pour les mobilités actives 


CLUB DES villes & territoires
cyclables et marchables


vélo &
territoires
COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE

Rejoignez
le Réseau vélo
et marche
pour

appartenir

au réseau unique des
collectivités engagées pour
le vélo et la marche

accéder

à une expertise sur le vélo
et la marche utile pour vos projets

agir

au développement du vélo
et de la marche en France

participer

à faire entendre la voix
des collectivités sur le
vélo et la marche

 réseau vélo
et marche
 Collectivités engagées pour les mobilités actives 

➤ [Présentation du réseau](#)

Le secteur des transports, quels impacts sur l'environnement ?

- **Première source de GES en France** : 30 % des émissions totales, principalement dues aux véhicules routiers
- **Pollution atmosphérique** : Émissions de particules fines (PM10, PM2.5), oxydes d'azote (NOx)
- Mais aussi d'autres nuisances : **pollution sonore** et **artificialisation des sols**



Les voitures représentent environ 40 % de l'espace urbain dans certaines grandes villes.



Quels enjeux pour la **mobilité** dans les territoires ruraux ?

- **Absence de transports publics structurés** : 30 % des Français vivant en zone rurale concerné
- **Dépendance accrue à la voiture individuelle** : 80 % des déplacements en milieu rural se font en voiture, mêmes pour des trajets courts (5 km).
- **Isolement des populations** : 27 % des habitants en zone rurale estiment être isolés

Seuls 19 % des habitant.e.s des communes rurales affirment pouvoir choisir leur mode de transport



Le vélo : la solution en milieu rural ?



LES CONSTATS

- La moitié des déplacements du quotidien fait moins de 5 km dans les territoires ruraux et périurbains
- En 2022, près de 2 personnes tuées à vélo sur 3 circulaient hors-agglomération
- La France possède l'un des réseaux routier les plus denses du monde

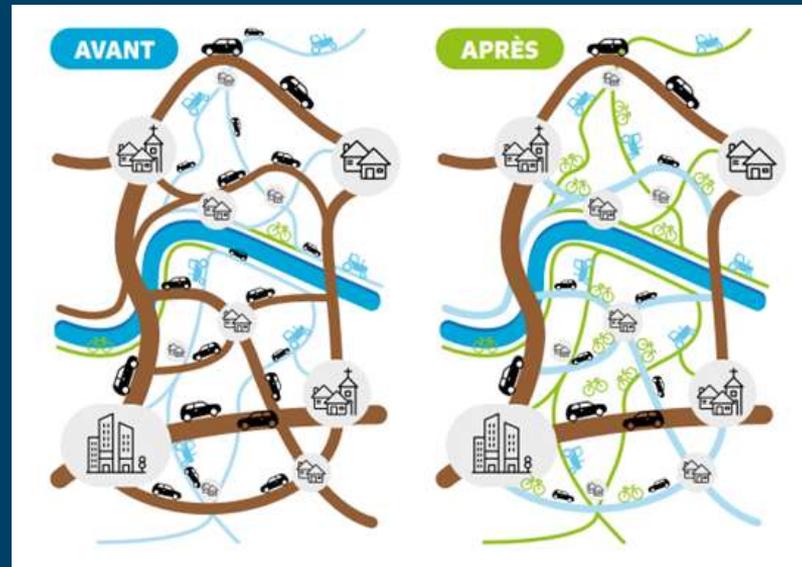
LES SOLUTIONS

- Mise en place de plans de circulation en réutilisant les voies secondaires et connecter les centres bourgs de manière sécurisée
- Faciliter l'utilisation du VAE pour des trajets jusqu'à 15km
- Pour des trajets plus longs : développer un système intermodal efficace : vélo vers arrêt de bus/car/trains

Le vélo permet d'offrir d'autres choix de mobilité et est une solution crédible pour une grande partie des trajets courts !

Un principe clé : le plan de circulation !

- Mettre en adéquation le traitement de la voie avec les fonctions qu'elle assure
- Projeter de nouveaux usages
- Partir du besoin des usagers et des destinations d'intérêts



Dans certains territoires, la création de nouveaux axes cyclables n'est pas indispensable. La priorité est plutôt de repenser l'usage du réseau existant pour répondre efficacement aux besoins des cyclistes !



A retrouver dans
notre note de
position : [cliquer ici](#)

Pour un **nouvel imaginaire** autour du vélo en milieu rural...

- Des routes investies pour de nouveaux usages
- Des territoires mis en valeur
- Un nouveau plaisir à se déplacer

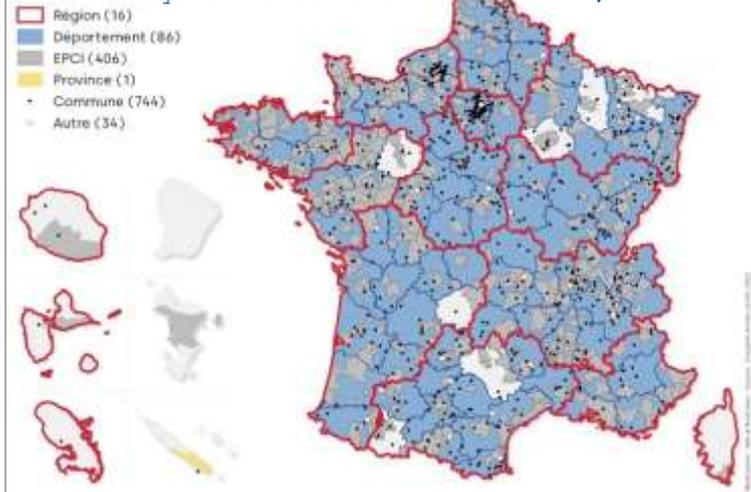
Notre volonté : faire pousser des expérimentations de plans de circulation ruraux partout en France !





Le vélo, déjà présent dans les territoires de moindre densité

Collectivités répondantes à l'enquête nationale sur les modes actifs (réalisée par Vélo & Territoires et le Club des Villes et Territoires cyclables et Marchables en 2022)



- Une mise à l'agenda politique du vélo à tous les échelons territoriaux,
- Les aménagements cyclables au cœur de cette planification territoriale :
 - Ajoutés aux 76 000 km d'aménagements recensés actuellement sur l'ensemble du territoire, la France pourrait compter plus de 100 000 km d'aménagements cyclables cumulés d'ici 2027.

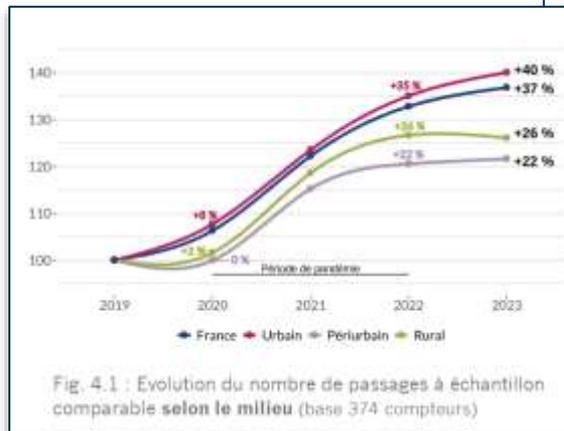




Le vélo, déjà présent dans les territoires de moindre densité

- Une augmentation de la pratique cyclable
 - + 26% de fréquentation des aménagements cyclables en milieu rural entre 2023 et 2019.
 - L'analyse des données de comptage **met également en lumière la progression fulgurante d'une pratique « mixte »**, c'est-à-dire à la fois utilitaire et loisir, sur les mêmes aménagements.

➤ Ainsi, une seule et même infrastructure, dès lors qu'elle est correctement construite, répond à tous les usages, qu'ils soient utilitaires ou de loisir.



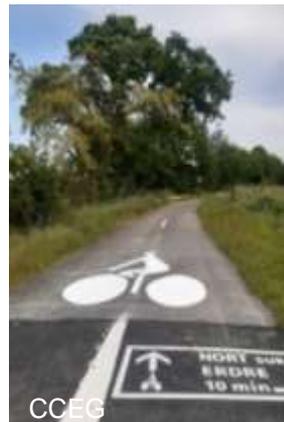


Les aménagements cyclables : un coût à relativiser ...

- Selon [la plateforme des coûts](#) du Club des villes et territoires cyclables et marchables, **le coût moyen d'un kilomètre de piste cyclable bidirectionnelle s'élève à 622 000 €**. Montant très variable selon les projets, selon la configuration de l'aménagement, le milieu, etc.
- **Selon l'Enquête nationale sur les politiques modes actifs, le budget vélo représente en moyenne seulement 3,7 % du budget transport/mobilité et 0,52 % du budget global des collectivités territoriales.** Si on met dans la balance toutes les externalités positives générées par le vélo, et le coût relativement faible des aménagements cyclables par rapport aux autres infrastructures de transports, les politiques cyclables sont parmi les plus « rentables » qui puissent être engagées par une collectivité.



Piste St Sauveur Romagné – CD35



CCEG

➤ **Un coût à relativiser, mais un soutien financier nécessaire pour les collectivités**





... Mais des financements indispensables

- **Couteux l'infra vélo ? On priorise + rôle du cofinancement via les programmes de l'Etat notamment pour les territoires peu denses**
 - Financement des études par l'ADEME via AVELO
 - Financements des aménagements via le fond mobilités actives. 6 éditions d'appel à projets « Fonds mobilités actives – aménagements cyclables »
 - **Depuis 2024, gel du plan vélo ... Des territoires pourtant en attente du 7^{ème} AAP ... et des suivants**



- **La lettre ouverte à diffuser et signer :**
<https://soutienplanveloetmarche.org/>

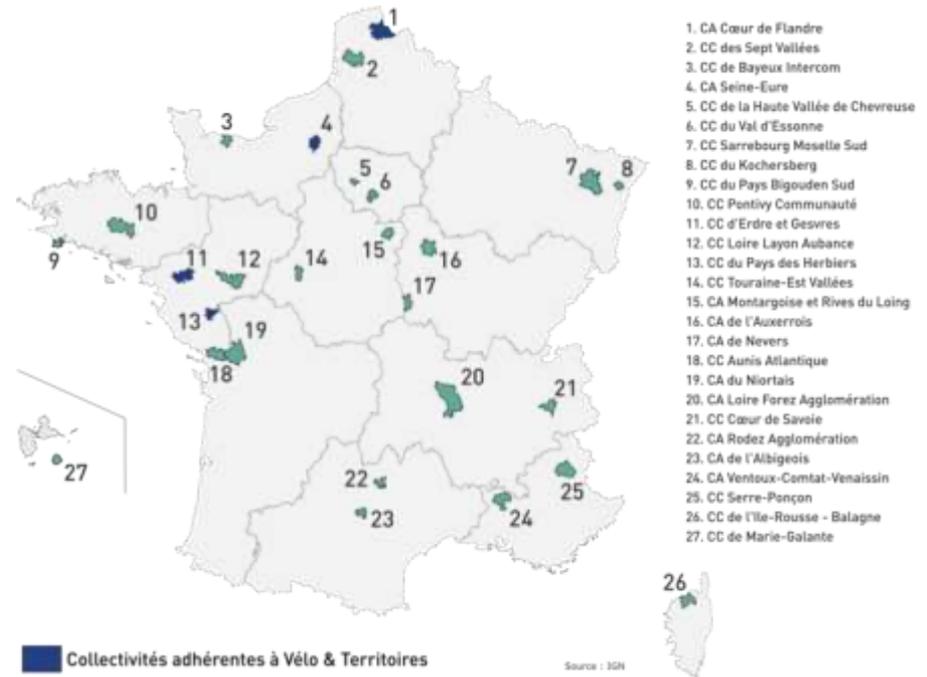




En 2023, lancement d'un dispositif innovant

- Face aux enjeux autour de la pérennité des financements, expérimentation d'un nouveau dispositif : **l'appel à territoires cyclables**

- Un dispositif adressé aux territoires de moindre densité : 129 candidatures déposées, un vif succès qui démontre une volonté politique des territoires d'inscrire le vélo dans le quotidien.
- 125 millions d'euros, pour accompagner 27 lauréats sur les 5 années à venir.
- Faire de ces lauréats des territoires démonstrateurs.
- **Des collectivités en attente d'un second appel à territoires cyclables !**





Le déploiement des aménagements cyclables dans les territoires ruraux : laisser la place à l'expérimentation

- **L'importance de l'expérimentation pour aménager les territoires**

Face à ces nouvelles contraintes budgétaires qui viennent s'ajouter aux difficultés techniques, aux enjeux environnementaux, fonciers, mais aussi de gouvernance, l'expérimentation est plus que de rigueur pour parvenir à sécuriser les trajets à vélo.

- **La densité du réseau routier français : un levier pour offrir un maillage cyclable sécurisé à moindre coût.**



RD requalifiée en voie verte – CD50



Route communale requalifiée – CCEG

